

Compte-rendu du troisième conseil d'école de l'année scolaire 2015-2016 – le mardi 7 juin 2016 - 18h30-20h30

Education Nationale : Elodie Quémard (enseignante en CE et PS-MS), Hélène Caradec (enseignante en GS-CP), Loïc Frin (enseignant en CM), Sylvain Fouré (directeur, enseignant en CE).

Mairie : Jocelyne Périer (adjointe aux affaires scolaires), Roland Vinet (adjoint aux finances de la commune), Hélène Heuré (ATSEM et coordinatrice TAP), Ghislaine Paquet (ATSEM), Marie-Françoise Leblay (ATSEM), M. Huchet (représentant AFEL).

Parents élus : Julie Richeux, Olivier Teffaine, Camille Mousson

Membres excusés : Mme Carré, Inspectrice de l'Education Nationale sur la circonscription de Saint-Grégoire, M. le Maire, Estelle Ferrant (enseignante en PS-MS), Martine Aubert (ATSEM), Luc Rambaldi (adjoint), Anaïg Quéméneur (parent élu).

1. Tour de table,

2. Co-intervention autour des TAP (Hélène Heuré, responsable TAP, et M. Huchet, représentant de l'AFEL-Association Famille Enfance Loisirs de La-Chapelle-Chaussée),

Présentation du fonctionnement des TAP par Hélène avec powerpoint.

Favoriser la coopération entre enfants, respecter les rythmes et besoins de l'enfant, encourager l'implication des enfants dans la vie du village.

83,5 % des élèves participent aux TAP - 11 intervenants (pour 74 élèves)

Sondage auprès des élèves : bilan positif - les élèves ne se sentent pas fatigués quand ils arrivent aux TAP, les activités proposées leur plaisent, sont diverses et variées et ils n'assimilent pas les TAP à ce qui est fait en classe.

Points à améliorer : difficulté à faire tourner les ateliers auprès de tous les niveaux ; le nombre d'enfants étant limité, impossibilité de choisir ses ateliers ; communication du planning aux parents à étudier (quand il faut prévoir des vêtements spécifiques par exemple, bottes pour sortie forêt...).

M. Vinet souligne que les élèves de maternelle ne bénéficient pas d'ateliers avec intervenant et qu'il faudrait rééquilibrer la répartition des interventions entre élémentaire-maternelle.

Mme Paquet indique qu'elle souhaiterait à ce sujet aussi une concertation entre tous les intervenants TAP de temps en temps pour permettre aussi aux ATSEM de réfléchir-apprendre à mettre en œuvre certaines activités qu'elles pourraient lancer de leur côté même si elles ne sont pas spécialistes (exemple sur le cirque, même si l'intervenante cirque ne souhaite pas travailler en maternelle, elle pourrait communiquer lors d'un temps de concertation comment organiser/mener des ateliers).

Mme Paquet demande également si les PS-MS peuvent travailler en TAP dans une autre salle que dans leur classe car autrement pour eux, pas de coupure et de distinction pour le coup entre TAP et temps de classe – elle pense à la cantine. M.

Vinet et Mme Périer donnent pleinement leur accord.

Réflexion sur la mise en place de nouveaux ateliers pour l'année prochaine.

Obligation de 3h – 3h30 par semaine, horaires adaptables selon chaque école.

Pour notre école : volonté de M. le Maire d'une régularité dans l'emploi du temps pour que les élèves ne soient pas déboussolés, rythme qui se maintiendra pour l'année scolaire 2016-2017.

Pour la suite : durant l'année scolaire prochaine, projet de réaliser une enquête auprès des parents pour sonder.

3. Point sur les effectifs de l'école pour la rentrée 2016,

Effectifs à ce jour :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs	12	6	10	12	9	8	8	8
Répartition	18		22		17		16	

Total maternelle : 28

Total élémentaire : 45

Total école : 73

Prévision rentrée 2016 (maintien des quatre classes) :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs	2	8	12	6	10	11	9	8	8
Répartition	22			16		20		16	

Total maternelle : 29

Total élémentaire : 45

Total école : 74

4. Point sur les plans de sécurité (exercice incendie et Plan Particulier de Mise en Sûreté – volet mise à l'abri en cas d'intrusion),

1- **Exercice incendie hier, lundi 6 juin, à 11h35** : 40 secondes pour évacuer et rassembler les élèves (deux points de rassemblement – les CE et CM sur la pelouse à l'entrée, les PS-MS-GS-CP dans les butts sur la cour).

2 remarques :

1. Nous avons coupé le compteur électrique ce qui empêche l'utilisation du téléphone. Est-ce nécessaire de couper l'électricité du coup ? Auquel cas, quelle solution pour pouvoir appeler les secours ?

M. Vinet trouve important de couper l'électricité et invite à utiliser le téléphone portable en garderie pour prévenir les secours.

M. Fouré soulève le problème du dysfonctionnement de la batterie de ce téléphone.

M. Vinet indique qu'une solution va être apportée.

2. L'alarme n'est pas entendue dans le bureau de direction.

M. Vinet explique que c'est une remarque qui remonte à chaque exercice et qu'une étude va être faite pour ajouter un bloc de signalisation.

2- Exercice alerte intrusion – dispositif annexé au Plan Particulier de Mise en Sûreté

Objectif : améliorer la sécurité des élèves et des personnels,

Cf. document protocole de mise à l'abri des élèves en cas d'intrusion malveillante.

Pas de communication du plan de mise à l'abri dans ce compte-rendu pour le garder à la connaissance uniquement des personnels et des membres du conseil d'école.

Cf. document bilan de la visite de l'école avec le Maréchal des Logis – Chef André Le Bourdon, correspondant sécurité à la Gendarmerie de Hédé.

Pas de communication des éléments dans ce compte-rendu pour les garder à la connaissance uniquement des personnels et des membres du conseil d'école.

Exercice réalisé ce matin-même, dans le calme. Introduction de l'exercice par la lecture d'un album *Ouvre-moi ta porte*.

5. Bilan des comptes OCCE,

- en banque : 1 717,21 euros (attention : chèque à venir pour payer les photos - 601,50 euros),

- en caisse : 116,65 euros.

- **Principales actions menées pour dégager des bénéfices au profit des activités de classe** : 336 euros de bénéfice grâce aux ventes de photographies, opération mug avec photo du groupe école entier lancée – retour timide pour l'instant...

- Il y aura **un tirage au sort de deux parents d'élèves** pour venir vérifier la tenue du compte d'ici la fin de l'année.

- **Remerciements à l'APE et à la Mairie pour les financements de tous nos projets de sortie cette année :**

. **l'APE a pris en charge toutes les entrées de nos sorties** : 561 euros. (école d'autrefois, Champs Libres à deux reprises, une fois pour les PS-MS et une fois pour les GS-CP-CE, La Ferme du Monde pour les PS-MS),

. **la Mairie a pris en charge tous nos transports.**

Nous n'avons donc pas eu recours au compte OCCE pour financer les sorties cette année ; nous l'avons utilisé uniquement pour cuisine, jardinage, bricolages...

6. Présentation du projet d'école 2016-2020,

Nous avons finalisé en équipe le projet d'école 2016-2020 comme nous vous l'avions expliqué au dernier conseil d'école.

Les deux axes de travail que nous vous avons évoqués lors de la dernière réunion ont été validés et reconnus par l'Inspection Académique :

Axe 1 – Apprendre à comprendre,

Axe 2 – Ecrire dans tous les domaines.

Nous allons vous présenter **les développements dans leurs grandes lignes** car il a été transmis seulement hier pour validation et il est susceptible d'évoluer encore un peu. **L'échéancier fixé par l'Inspection prévoit sa présentation détaillée et son adoption au premier conseil d'école l'année prochaine.** Il s'agit donc aujourd'hui d'un avant-goût...

cf. projet d'école disponible sur le site de l'école prochainement

7. Point sur les projets pédagogiques,

Projets communs

- **le conseil d'élèves** : 3 heures d'atelier bricolage sur trois mercredis matins mis en œuvre par Aude Bauguil et Roland Legendre – construction du circuit de billes,

Une réponse de M. Le Maire au courrier des élèves : invitation au conseil municipal pour présenter leurs demandes chiffrées quant à leur demande d'équipement (un panier de basket amovible).

- **le site de l'école** : visite du site (à l'adresse <http://www.ecole-primaire-janusz-korczak-langouet.ac-rennes.fr/>)
- **projet de sortie au Puy-du-Fou** pour les élèves de la GS au CM2 en fin d'année scolaire prochaine (fin avril début mai) : un devis comportant le transport en car, les 2 jours dans le parc, l'hébergement d'une nuit, et les repas ramène le coût à 104 € par élève (la mairie prendra en charge le transport, l'APE participera à hauteur des bénéficiaires qu'ils feront grâce à leurs différentes actions, au final une somme avoisinant les 30 € par enfant sera très certainement demandée aux parents ; des demandes d'aide financière seront effectuées auprès d'organismes pour aider les familles en difficulté).
- **Journée ateliers multi-niveaux autour de l'été le 23 juin**: 8 groupes d'enfants de tous niveaux (pour favoriser la coopération) tournant sur 8 ateliers (ateliers sportifs, ateliers cuisine, ateliers arts visuels, atelier jeux d'eau, atelier constructions en sable).

Projets de la classe de PS-MS (Elodie Quémard) :

Sortie à la ferme du monde à Carentoir le 1er avril : animaux de la ferme des différents continents.

Matin : atelier sur les poneys - Après-midi : visite du parc en petit train.

Sortie aux Champs Libres : exposition sur les mosaïques d'Odorico (le crabe notamment) – Les enfants ont pu participer à 3 ateliers autour de la mosaïque.

Travail sur les animaux : cris, fourrure, lieux de vie, lectures d'albums, de documentaires, d'abécédaires.

Correspondance avec l'école de Guipel : peut-être une rencontre avant la fin de l'année.

Projets de la classe de GS-CP (Hélène Caradec) :

Sortie rencontre sportive « maternathlon » : 400 élèves de différentes écoles maternelles de la circonscription de St Grégoire étaient rassemblés au stade d'athlétisme de Pacé pour des jeux collectifs.

Plantations

Projets plastiques autour de l'école et la photo : transformer (sur papier) l'école à la manière d'Hundertwasser, artiste engagé écologiquement, transformer l'école par juxtaposition de photos / de points de vue, à la manière de David Hockney

Projets de la classe de CE1-CE2 (Sylvain Fouré) :

Partage des bacs dans le jardin (en trinômes, les élèves ont recherché sur internet quelles variétés semer en avril-mai (fleurs + fruits-légumes) puis semis un mercredi matin. Arrosage, entretien depuis.

Projet piscine toujours en cours.

Projets de la classe de CM1-CM2 (Loïc Frin) :

« Mon euro 2016 » (projet sportif et culturel) : intervenant à l'école pour des séances de balle au pied, finalisé par une rencontre sportive à la Piverdière (1 600 élèves) : gain d'un kit avec buts mobiles, chasubles.

Projet piscine

Projet musique « Orchestre à l'école » : préparation du spectacle pour la fête de l'école.

8. Travaux réalisés, travaux en cours, travaux à envisager,

Classe de PS-MS : Roland Legendre a installé un panneau mélaminé contre un mur pour que les élèves travaillent sur un plan vertical en graphisme,

Sollicitation régulière de Roland pour petites réparations.

Enlèvement par une entreprise spécialisée d'un nid de frelons asiatiques sous le préau le mercredi 1^{er} juin.

A ce sujet, Mme Mousson souligne que les parents élus n'ont pas été mis au courant et souhaitent l'être à l'avenir pour ce genre d'incidents.

M. Fouré le conçoit et sera attentif à ne pas manquer la communication à l'avenir.

Au dernier conseil d'école, il a été évoqué le problème de la salle polyvalente dont le parquet est très glissant pour les séances de motricité des maternelles mais aussi pour les allers-venues de tous les personnels... Mme Leblay passe moins la lustreuse, cela dit, le sol reste très glissant.

Mme Périer et M. Vinet sont conscients du problème et réfléchissent à une solution (vitrification?).

Au dernier conseil d'école, il a aussi été évoqué la difficulté à mener une séance de motricité avec les maternelles quand des tables et chaises sont entreposées le long des murs de la salle polyvalente et non rangées dans leur local ; amélioration remarquée par les enseignants depuis.

9. Point sur le projet de renouvellement du parc informatique,

M. Vinet m'a demandé de solliciter les référents informatiques de la circonscription pour obtenir leur avis quant aux devis obtenus sur la fourniture et l'installation du NAS, de l'imprimante réseau et du filtre internet.

4 enseignants animateurs TICE se sont penchés sur les devis. Il en ressort :

- que les choix de matériel sont cohérents,
- qu'une valise permettant de ranger plus de 6 PC permettrait une extension future du parc,
- installer LibreOffice (plutôt que OpenOffice et même Office comme initialement prévu mais cher...).

M. Vinet indique que le Conseil Municipal à venir va répondre très certainement favorablement à la mise en place du NAS et de l'imprimante réseau.

La valise de PC portables viendrait en un deuxième temps, l'année scolaire prochaine.

10. **Les questions des parents d'élèves : réponses aux questions soulevées lors du dernier conseil d'école puis réponses aux questions remontées durant le troisième trimestre.**

1- Il avait été évoqué au dernier conseil d'école comment la surveillance pouvait-elle s'organiser en cas d'absence d'un des personnels le midi ?

Comme Mme Périer et M. Vinet l'avait annoncé, Mme Mary a la surveillance de cour en de tel cas sur sa fiche de poste. Cela a été mise en œuvre une fois durant ce troisième trimestre.

2- Quelle solution pourrait être envisagée le vendredi midi où les élèves sont sur la cour de récréation avec leur serviette de table qu'ils ramènent à la maison pour la laver et ils ne savent ce qu'en faire ?

Une boîte en plastique a été achetée pour chaque classe pour que les élèves déposent leur serviette le temps de la récréation => 1 ou 2 élèves seulement amènent une serviette finalement...

3- Il a été demandé un point sur les règles d'hygiène des enfants à l'école et pendant le temps périscolaire (midi, garderie et TAP).

Un certain nombre de réponses ont été apportées par mail :

De l'école :

Les règles d'hygiène rappelées dans les classes sont le lavage des mains après tout passage aux toilettes et dès que le besoin semble se faire sentir en fonction des activités menées...

Certains élèves de CE ont remonté que les toilettes n'étaient pas toujours propres car des camarades ne seraient pas respectueux. De cette remarque, nous avons retravaillé avec les CE sur le comportement citoyen à avoir quand on passe aux toilettes, le respect que l'on doit au suivant... A l'occasion, nous avons rappelé les règles d'hygiène (lavage des mains en partant...). Nous avons prévu avec les CE de réaliser un affichage coloré avec un rappel des consignes (imagé pour que les petits puissent le comprendre). J'ai indiqué aux élèves que nous, enseignants, allons nous poster sur la cour de sorte à assurer une meilleure surveillance des toilettes car d'après eux, certains joueraient et dérangeraient "les usagers".

Un point de travail du parcours citoyen donc...

Ce travail en classe pour améliorer la sérénité et l'hygiène dans les toilettes sera évidemment valable pour les temps sous la responsabilité de la Mairie (TAP, midi, garderie). Nous allons afficher les règles pour qu'il y ait un référent pour toute la journée, quel que soit le moment.

De la Mairie :

La commune s'associe aux mesures mises en place par l'école.

Le midi : il est demandé aux enfants de passer se laver les mains avant de rentrer en cantine, et de se laver les mains après la cantine.

Garderie : il est demandé aux enfants de passer se laver les mains avant de prendre leur goûter, ainsi qu'après avoir pris leur goûter.

TAP : il est demandé aux enfants de se laver les mains après les TAP, ce qui n'est pas toujours suivi d'effet. Le personnel ne peut pas accompagner chaque enfant pour se laver les mains.

L'accompagnement concerne les enfants de maternelle.

La commune a mis en place depuis 2015 :

- * des distributeurs de papier toilette afin qu'il y ait toujours du papier toilette disponible, et cela évite également le gaspillage,
- * des balayettes dans les WC,
- * des poubelles dans les WC,
- * des cloisons jusqu'au sol pour préserver l'intimité des enfants.

Le nettoyage des WC est fait tous les jours, et les torchons sont changés tous les jours, voir plus souvent si besoin.

L'agent en charge du ménage tire souvent les chasses d'eau des WC, car les enfants oublient de la faire, et nettoie les WC s'il constate qu'ils sont sales.

4- **Concernant les robinets qui ont trop de pression** (les enfants s'éclaboussent systématiquement) : la Mairie propose de faire appel à une société de plomberie pour voir ce qui peut être fait (voir également si on peut faire venir l'eau chaude dans l'atelier d'arts plastiques attenant à la classe de GS-CP pour nettoyer le matériel)

5- **L'équipe des parents élus a travaillé à la réalisation d'un plan pour unabri-vélo.** Mme Richeux le fournit à Mme Périer et M. Vinet. qui le trouvent intéressant.

6- **Mme Mousson relaie une question de parents qui demandent à être prévenus en cas d'absence d'un enseignant.** M. Fouré explique qu'en cas d'absence d'un enseignant, les élèves sont pris en charge, ce qui n'impose donc pas de prévenir les parents puisque les enfants sont accueillis : par un remplaçant ou sinon répartis dans les autres classes.

M. Fouré explique que nous avons à prévenir notre Inspection mais pas les parents. Mme Caradec souligne le fait que l'absence d'un collègue nécessite déjà de la part de l'équipe de contacter l'Inspection pour demander un remplacement et prévoir l'accueil des élèves et que nous n'avons pas le temps de prévenir les parents, d'autant que cela ne change pas de leur côté les conditions d'accueil de leur enfant.

7- **Mme Périer rappelle que La Cie du Vent des Forges (public CE – CM) viendra faire une représentation en novembre autour du passage enfance-adolescence ; initiative de la Mairie qui a fait la proposition à l'équipe enseignante qui s'en est saisie.**

Le spectacle se tiendra donc à Langouët ; d'autres écoles viendront y assister sur deux jours.